



RETRAITE  
en ACTION

*Pour ses membres, par ses membres!*

Rapport annuel

2018-2019

**Ordre du jour**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Retraite en Action**  
**11 septembre 2018, à 10 h 45**  
**Au Patro d'Ottawa**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un ou une secrétaire d'assemblée
3. Nomination d'un ou d'une présidente d'élection
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2017
6. Suivi du procès-verbal du 12 septembre 2017
7. Mot de la présidence
8. Mot de la direction générale
9. En souvenir des membres qui nous ont quittés
10. Projet inclusion
11. Présentation des états financiers au 31 mars 2018
12. Résolution pour la nomination de la firme comptable
13. Élection des membres au Conseil d'administration
14. Commentaires de l'assemblée
15. Remerciements
16. Fin de l'assemblée

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle**

**Retraite en Action**

**Le 11 septembre 2018**

**Patro d'Ottawa, 40 rue Cobourg, Ottawa, Ontario**

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente, Louise Letarte, souhaite la bienvenue aux membres à cette 21<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de Retraite en Action. Elle déclare l'assemblée ouverte.

**2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Beatriz Aronna, appuyée par Lucy Turpin, propose que Jacqueline McCulloch agisse comme secrétaire d'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

**3. Nomination d'un ou d'une présidente d'élection**

Huguette Van Bergen, appuyée par Lise Broadbent, propose que Jean-Guy Daigle soit nommé président d'élection.

**Adopté à l'unanimité**

**4. Adoption de l'ordre du jour**

Charles Kaszap, appuyé par Marielle Beaulieu, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**5. Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2017**

Lise Villeneuve, appuyée par Yves Labbé, propose que le procès-verbal du 12 septembre 2017 soit approuvé tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**6. Suivis du procès-verbal du 12 septembre 2017**

- Suite au rapport de l'expert-conseil, Alain Poirier, une équipe du bénévolat a été mise en place, un coordonnateur au bénévolat, Jean-Philippe Boucher, a été embauché, et l'intranet a été modifié pour mettre en valeur les offres de bénévolat à REA.
- Le statut de contractuel du personnel de REA est devenu un statut d'employé.
- Dès avril 2018, des activités sont offertes dans l'Ouest d'Ottawa.

## **7. Mot de la présidence : Louise Letarte**

La présidente présente les principales réalisations de Retraite en Action et les principaux dossiers sur lesquels le Conseil d'administration s'est penché en 2017-2018.

- Les célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire de Retraite en Action ont connu un franc succès.
- Le CA a restructuré son fonctionnement en conservant et en créant de nouveaux comités qui lui répondent directement, et en transformant d'autres comités en équipes de travail répondant à la direction générale.
- Retraite en Action a obtenu une subvention de la Fondation Trillium de l'Ontario aux fins d'expansion dans l'Ouest d'Ottawa.
- La restructuration administrative a permis de changer le statut de contractuel du personnel à employé régulier.
- Au cours de deux sessions, le CA a revu son plan stratégique triennal, et précisé ses objectifs pour les trois prochaines années.

La présidente adresse des remerciements à Charles Kaszap pour sa contribution très précieuse comme membre du CA à la fin d'un terme de six ans. Elle souligne également la contribution de Murielle Crête qui a occupé le poste de trésorière au cours du projet de restructuration administrative de REA.

Des remerciements sont aussi adressés aux nombreux bénévoles de l'organisation.

## **8. Mot de la direction générale**

- La directrice générale rappelle la devise de Retraite en Action : *Pour ses membres, par ses membres !*
- Elle relève les nombreuses nouveautés dans les programmations de 2017-2018.
- Elle rappelle le succès des fêtes du 20<sup>e</sup> anniversaire de REA, tout particulièrement celui des Concerts intimes.
- L'expansion de REA dans l'Ouest vise à rassembler les francophones éparpillés en leur offrant des activités dans leur milieu.
- Elle souligne la collaboration avec la Ville d'Ottawa, les commanditaires et les organismes pairs.

Bien que son poste soit passé de coordination générale à direction générale, elle est toujours disponible pour répondre aux besoins des membres.

Elle conclut en invitant les membres à lire les rapports des comités dans le rapport annuel 2017-2018.

## **9. En souvenir des membres qui nous ont quittés**

La présidente invite Huguette Van Bergen à présenter les membres qui nous ont quittés dernièrement.

- Lucille St-Pierre (27-02-17)
- Michel Passiant (26-04-17)
- Cécile Laplante (10-05-17)
- Liane Michaud (14-09-17)
- Gisèle Olivier (06-10-17)
- Suzanne Bertin (15-12-17)
- Louise Cossette (15-03-18)
- Thérèse Lebel-Brunet (30-03-18)
- Georges Cardinal (mai 2018)
- Madeleine Lapensée (juin 2018)
- Jacques Renaud (juillet 2018)
- Christian Lesage (09-08-18)

Pendant un moment de recueillement, les membres écoutent « Ceux qui s'en vont » de Ginette Reno.

## **10. Projet d'inclusion**

La présidente invite Carmen Paquette à présenter le projet d'inclusion.

Carmen Paquette présente le projet de l'inclusion au sein de Retraite en Action sous les angles suivants :

- Raisons d'en faire une priorité
- Définition de l'inclusion
- Questions clés à se poser à Retraite en Action
- Plan d'action triennal

Des commentaires sont ensuite recueillis : problème de stationnement lié à la mobilité réduite, importance de l'accueil, activités adaptées à l'âge des membres, collaboration avec des organismes partenaires, implication du comité de la programmation, utilisation de ressources existantes.

## **11. Présentation des états financiers au 31 mars 2018**

La présidente invite Lisa Bélanger, comptable au cabinet Marcil Lavallée, à présenter les états financiers.

Madame Bélanger rappelle aux membres que les états financiers sont inclus dans le rapport annuel et elle procède à en indiquer les éléments les plus importants.

La présidente remercie Madame Bélanger, et rappelle aux membres que les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil d'administration.

## **12. Résolution pour la nomination de la firme comptable**

Le conseil d'administration recommande de nommer la firme comptable Marcil Lavallée pour 2018-2019.

Gilles Poirier, appuyé par Serge Martel, propose que la firme comptable Marcil Lavallée soit retenue pour procéder à la vérification comptable pour l'exercice 2018-2019.

Approuvé à l'unanimité.

## **13. Élection des membres au Conseil d'administration**

La présidente invite le président des élections, Jean-Guy Daigle, à présenter son rapport.

Au conseil d'administration, cinq postes sont à combler :

- Daniel Bibeau, fin d'un premier mandat de deux ans, rééligible
- Louise Letarte, fin d'un deuxième mandat de deux ans, rééligible
- Charles Kaszap, fin de trois mandats de deux ans, non rééligible
- Murielle Crête, démission avant la fin d'un mandat de deux ans
- Huguette Van Bergen, nommée par le CA au cours de l'année

Quatre candidatures ont été reçues :

- Daniel Bibeau
- Anne Duguay
- Louise Letarte
- Huguette Van Bergen

Anne Duguay et Huguette Van Bergen sont invitées à prendre la parole et expliquer aux membres leur intérêt pour un poste au CA, ce qu'elles font avec enthousiasme.

Un poste demeure vacant, en trésorerie, au CA. Un appel à tous est lancé pour soumettre leur candidature à la directrice générale, Anne-Marie ou à la présidente du comité de mise en candidature, Carmen Paquette.

En l'absence de propositions de nouvelles candidatures, le président d'élection déclare ces quatre membres élus au Conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Les membres du conseil pour 2018-2019 sont invités à prendre place pour une photo : Beatriz Aronna, Daniel Bibeau, Marie Biron, Anne Duguay, Louise Letarte, Jacqueline McCulloch, Carmen Paquette et Huguette Van Bergen.

#### **14. Commentaires de l'assemblée**

À la suite d'un commentaire d'un membre, la présidente précise que le passage d'un statut de contractuel à un statut d'employé favorise la délégation de pouvoirs. Une avocate a été consultée afin de bien comprendre les implications de travailleur autonome versus employé régulier.

#### **15. Remerciements**

- Au nom du Conseil d'administration, la présidente transmet son appréciation à Charles Kaszap qui a effectué les trois mandats maximums prévus selon le règlement administratif de Retraite en Action, dont deux ans à titre de président. Des remerciements sincères lui sont adressés, sa grande générosité est soulignée. Un cadeau lui est remis en signe de reconnaissance.

- Charles Kaszap s'adresse à l'assemblée pour remercier tout particulièrement : Jean-Luc Racine, fondateur de Retraite en Action, Jacques Guèvremont pour sa contribution au CA, en informatique et pour son apport personnel. Il remercie également l'équipe des services techniques, autrefois le comité des technologies de l'information.

Il invite les hommes à poser leur candidature pour siéger au Conseil d'administration.

- La présidente communiquera personnellement avec Murielle Crête, qui a dû quitter le CA pour des raisons personnelles, pour la remercier de son importante et précieuse contribution en tant que trésorière tout au long du processus de restructuration organisationnelle.

La présidente conclut en remerciant les membres de Retraite en Action.

#### **16. Fin de l'assemblée**

Lucy Turpin, appuyée par Anne Duguay, propose la fin de l'assemblée.

La présidente d'assemblée,

Louise Letarte

La secrétaire d'assemblée,

Jacqueline McCulloch

Le 13 septembre 2018

<p style="text-align: center;"><b>Membres du conseil d'administration 2018-2019</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------

Louise Letarte, (Présidence)

Marie Biron, (Vice-présidence)

Marie-Louise Chartrand, (Trésorerie)

Jacqueline McCulloch, (Secrétariat)

Beatriz Aronna,

Daniel Bibeau,

Anne Duguay,

Carmen Paquette,

Huguette Van Bergen,

Anne-Marie Laurendeau, directrice générale.

# Rapport de la présidence et de la direction générale 2018–2019

Chers membres et partenaires,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons conjointement le rapport annuel 2018–2019 de REA, puisque cette année en a été une de collaboration importante entre nous.

REA compte maintenant vingt-et-une années d'existence et peut se féliciter désormais de son assise et du développement continu de ses activités. En effet, fort de notre engagement et de nos valeurs, notre organisation n'a cessé de s'agrandir. L'intérêt et la réponse de tous, la participation à nos activités et le nombre croissant de nos membres en sont la preuve irréfutable. Pour toute l'équipe, cela signifie la reconnaissance et l'appui des membres, car c'est pour eux et par eux que nous existons avant tout.

Les objectifs fixés pour l'année 2018–2019 ont été atteints ou sont en voie de se concrétiser. Voici un aperçu des principaux dossiers que nous avons étudiés au cours de ce mandat :

- L'actualisation et le suivi de la restructuration administrative, tant au niveau du personnel que des comités du CA;
- La direction générale qui gère deux employés, mais aussi quatre équipes composées de membres bénévoles de REA, soit la programmation, le bénévolat, le soutien technique et les communications;
- La mise à jour du plan d'action triennal;
- Le suivi continu de la gestion des risques;
- La poursuite du dossier sur l'inclusion et son adaptation au niveau de la programmation des activités;
- L'organisation de « grandes conférences », qui nous permet d'inviter les membres de nos pairs;
- La poursuite du développement dans l'ouest de la ville, et ce, grâce à la subvention de la Fondation Trillium de l'Ontario;

- La mise en place d'un partenariat avec la Maison de la francophonie, ce qui facilite le projet d'expansion dans l'Ouest;
- L'offre de 64 conférences téléphoniques à nos membres, en développant un partenariat avec le Centre de services Guigues pour «Mon centre à distance»;
- La diversification des sources de revenus, avec le défilé de la présidente;
- Le développement des outils d'évaluation des membres du personnel;
- L'adoption d'un processus d'évaluation du CA.

Nous tenons à remercier personnellement les membres du CA pour leur implication et leur engagement inconditionnels. Trois administrateurs quitteront leurs fonctions dès septembre. Il s'agit de mesdames Beatriz Aronna, Marie Biron et Jacqueline McCulloch. Un grand merci à vous trois pour votre précieuse collaboration de tous les instants, votre dévouement, votre expertise, votre apport inestimable aux discussions et aux prises de décisions ainsi que votre contribution à l'évolution de REA, que ce soit au niveau de la gouvernance ou des structures opérationnelles.

Nous voudrions remercier de façon très spéciale les bénévoles qui, par leur implication de tous les instants, contribuent de manière significative au rayonnement de REA et au maintien de la qualité des activités offertes aux membres.

Un merci également à nos membres du personnel qui démontrent à quel point REA leur tient à cœur. Votre enthousiasme, votre expertise et votre dévouement sont une force motrice de notre organisation.

Merci à tous nos partenaires et donateurs. Votre appui continu nous permet de poursuivre notre mission et de garantir des offres de services intéressants à nos membres.

Merci

Louise Letarte, présidente du CA, et Anne-Marie Laurendeau, directrice générale

# Rapport des comités

## 2018–2019

### Finances

**Les membres du comité**, présidé par Marie-Louise Chartrand, trésorière, sont Luc Bélec, Jean-Serge Lauzon, Karuna Obeegadoo. Le comité est appuyé par Anne-Marie Laurendeau, directrice générale.

Le comité et groupe de travail ont tenu plusieurs rencontres durant la période de décembre à juin et ont fait avancer plusieurs dossiers, dont les suivants :

- L'élaboration d'une demande pour l'obtention d'un certificat d'organisme de bienfaisance ;
- L'élaboration d'une politique financière afin d'assurer la saine gestion des avoirs de l'organisme ;
- Une étude approfondie du budget de fonctionnement, soumis pour approbation par Anne-Marie Laurendeau ;
- La révision de la tarification actuelle ; présentation des constats au CA ;
- La révision de la liste des entreprises qui accordent des rabais aux membres ;
- La mise en marche du processus d'analyse de la fluctuation du nombre de membres au cours des dernières années ;
- La mise en place d'un processus d'identification de commanditaires potentiels

La trésorière a :

- Participé à une rencontre du comité des ressources humaines pour revoir les conditions de travail des employés et l'incidence, s'il y a lieu, sur le budget de fonctionnement ;
- Participé à la préparation des fichiers à soumettre aux vérificateurs dans le cadre de l'audit des résultats de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019

Le comité remercie Anne-Marie Laurendeau pour l'appui accordé au comité des Finances et pour son engagement.

Marie-Louise Chartrand, trésorière, présidente du comité et membre du CA

## **Gouvernance**

**Les membres du comité**, présidé par Marie Biron, étaient cette année : Louise Letarte, Jacqueline McCulloch, Carmen Paquette et Anne-Marie Laurendeau.

Le comité de la gouvernance a tenu trois réunions afin de traiter de diverses questions liées au bon fonctionnement du CA.

Au cours de l'année, le comité s'est penché sur divers sujets dont :

- L'élaboration de questionnaires d'évaluation de la performance du CA et de la présidence de REA ainsi que des modifications à leur apporter à la suite d'un premier exercice d'évaluation;
- L'élaboration d'un gabarit de questionnaire pour l'évaluation de la performance des comités relevant du CA;
- Un remue-méninge sur les besoins en formation continue du CA afin de mieux appuyer les administrateurs dans leurs fonctions;
- La mise à jour et révision des délégations de pouvoir à la direction générale afin de déterminer de façon claire les décisions à prendre : à qui reviennent-elles et quelles en sont les limites;
- La mise à jour de son mandat et de son plan de travail.

Marie Biron, présidente du comité et membre du CA

## **Ressources humaines**

**Les membres du comité**, présidé par Huguette Van Bergen, étaient cette année : Beatriz Aronna, Marie Biron, Gilles Blache, Marie Cormier, Jean-Guy Doyon, Micheline Dubé, Carmen Paquette

Le comité a tenu trois réunions. Un avis des droits des employés est affiché dans un des bureaux du Patro, chaque employé a complété un test sur la discrimination et le harcèlement et un dossier a été dressé pour chaque employé, conformément à la politique des ressources humaines et à la législation du travail de l'Ontario. Un formulaire d'évaluation de rendement a été rempli en fin de période de probation pour notre agent au bénévolat et aux activités.

À la réunion du 14 janvier 2019, les membres ont convenu de mettre en valeur l'apport des personnes-ressources et de réduire le nombre de membres siégeant au CA. Marie Biron et Carmen Paquette, membres du CA, se sont retirées. Jean-Doyon et Gilles Blache se sont joints au comité. La présidente, Louise Letarte, est membre d'office. En mars, le comité a accepté la démission de Micheline Dubé. Les membres ont beaucoup estimé l'importance de sa contribution au travail du comité. Le comité a révisé l'ensemble de son mandat et a adopté une grille d'évaluation de rendement pour la directrice générale.

Huguette Van Bergen, présidente du comité et membre du CA

### **Mise en candidature**

**Les membres du comité**, présidé par Carmen Paquette, étaient cette année : Jean-Guy Daigle et Anne-Marie-Laurendeau, directrice générale.

Pour donner suite à l'Assemblée générale annuelle de septembre 2018, alors que le poste de trésorier/trésorière était pourvu de façon intérimaire par Beatriz Aronna et compte tenu de l'absence d'un administrateur au sein du CA, le comité des mises en candidature a pris différentes mesures pour pourvoir ce poste : par exemple des appels téléphoniques et des annonces dans l'infolettre de REA. Les démarches ont porté fruit avec la nomination de Marie-Louise Chartrand.

Carmen Paquette, présidente du comité et membre du CA

## **Comité des communications ad hoc**

**Les membres du comité**, présidé par Anne Duguay, étaient Suzanne Beaubien, Danielle Carrière-Paris et Anne-Marie Laurendeau. Ce comité a repris forme en 2019 comme comité ad hoc du CA. D'autres personnes ont manifesté leur désir de participer, mais n'ont pu assister aux dernières rencontres.

Le mandat du comité est d'élaborer et de mettre en œuvre une politique qui vise à promouvoir des communications efficaces, ponctuelles et cohérentes, tant auprès des publics internes qu'externes.

Le comité s'est réuni le 4 février pour revoir le plan et la politique de communications du Magazine Action, élaborés et présentés par la rédactrice en chef, Danielle Carrière-Paris. Il a également finalisé son mandat qui a été présenté et approuvé par le CA. À sa réunion du 1<sup>er</sup> mai 2019, le comité s'est penché sur l'élaboration de la politique de communications de REA.

Les résultats attendus sont de finaliser la politique à l'automne 2019, puis de confier sa mise en œuvre au groupe de travail des communications, sous la gouverne de la directrice générale. Le comité ad hoc aura alors effectué son mandat.

Tout au long de l'année, des modifications ont été apportées au site Web, qui est dynamique et convivial. De plus, on a éveillé de l'intérêt pour le magazine *Action*, et les membres y ont publié de nombreux textes grâce à la précieuse collaboration de la rédactrice en chef. La page Facebook de REA accueille de plus en plus de visiteurs. Cette nouvelle initiative de communications s'est révélée fort positive et efficace.

Anne Duguay, présidente du comité et membre du CA

## **Comité de l'Inclusion ad hoc**

**Les membres du comité**, présidé par Carmen Paquette, étaient : Richard C. Beaudoin, Louise Timmins, Miguel Soria, Louise Letarte, Chantal Richer et Anne-Marie Laurendeau. Beatriz Aronna, la présidente du comité de programmation,

et Anne Duguay, la présidente du comité de communication, ont été mises à contribution.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de septembre 2018, le plan d'action triennal pour l'inclusion a été présenté aux membres ; leurs commentaires et questions ont été notés. Le comité a commencé à siéger en octobre 2018. Il a tenu six rencontres entre octobre 2018 et juin 2019.

Après avoir défini son mandat, son plan d'action et sa définition de l'inclusion, le comité a préparé et fait passer un sondage auprès des membres de REA. À partir d'avril 2019, le comité a étudié les résultats de ce sondage et a commencé à planifier et mettre en œuvre les actions découlant du sondage, avec la participation des différentes équipes de REA.

Carmen Paquette, présidente du comité et membre du CA

Veillez noter que la présidente siège d'office à tous les comités.

**RETRAITE EN ACTION**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

## RETRAITE EN ACTION

### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Retraite en Action

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Retraite en Action (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme tire des produits autonomes d'inscription aux activités de programmation, de tournoi de golf et de cartes de membres dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 mars 2019 et 2018 et de l'actif net aux 31 mars 2019 et 2018 et au 1 avril 2017. Nous avons exprimé, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2018 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 25 juin 2019

# RETRAITE EN ACTION

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

3

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Autonomes		
- Programmation	127 825 \$	147 212 \$
- Cartes de membres	48 200	47 960
- Tournoi de golf	11 782	19 364
- Commandites	11 527	10 689
- Défilé de la Présidente	3 680	-
- Jeu questionnaire	2 550	2 640
Subventions et contributions		
- Fondation Trillium de l'Ontario - Projet d'expansion dans l'Ouest de la ville d'Ottawa	126 026	22 598
- Équipements	9 360	15 000
- Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario - Fonctionnement	42 700	42 700
- Ville d'Ottawa	16 727	16 362
- Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - 150e Concerts Intimes	-	22 917
Contribution en nature - utilisation de salles gérées par le Patro d'Ottawa (note 3)	57 837	58 558
Autres	6 443	1 799
	<b>464 657</b>	<b>407 799</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Fonctionnement		
- Salaires, avantages sociaux et contractuels	124 665	118 803
- Programmation	84 585	99 965
- Utilisation et location de salles	74 910	65 653
- Frais de bureau	18 409	15 853
- Dons au Patro d'Ottawa	8 000	9 750
- Tournoi de golf	6 987	6 985
- Télécommunications	2 347	4 128
- Assurances	1 260	2 129
- Honoraires professionnels	3 250	9 661
- Intérêts et frais de service	6 262	5 977
Projets		
- Projet d'expansion dans l'Ouest de la ville d'Ottawa	126 026	22 598
- Équipements	9 313	15 000
- 150e Concerts	-	31 530
	<b>466 014</b>	<b>408 032</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(1 357) \$</b>	<b>(233) \$</b>

## RETRAITE EN ACTION

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

4

	<b>Non affecté</b>	<b>Fonds Retraite en Action</b>	<b>2019 Total</b>	<b>2018 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>54 849 \$</b>	<b>8 791 \$</b>	<b>63 640 \$</b>	63 873 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 357)	-	(1 357)	(233)
Affectation interne (note 5)	(348)	348	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>53 144 \$</b>	<b>9 139 \$</b>	<b>62 283 \$</b>	63 640 \$

# RETRAITE EN ACTION

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2019

5

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	88 127 \$	70 967 \$
Dépôts à terme, 1,75 % à 2,1 %, échéant entre novembre 2019 et août 2020	21 403	20 999
Débiteurs (note 4)	6 628	7 956
Frais payés d'avance	7 327	6 285
	123 485	106 207
<b>FONDS RETRAITE EN ACTION - FONDATION FRANCO-ONTARIENNE (note 5)</b>		
	9 139	8 791
	132 624 \$	114 998 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 6)	28 163 \$	10 156 \$
Produits de programmation perçus d'avance	5 402	2 000
Subventions et contributions reportées (note 7)	36 776	39 202
	70 341	51 358
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	53 144	54 849
Affectation interne - Fonds Retraite en Action	9 139	8 791
	62 283	63 640
	132 624 \$	114 998 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## RETRAITE EN ACTION

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

6

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 357) \$	(233) \$
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Débiteurs	1 328	(3 369)
Frais payés d'avance	(1 042)	(3 286)
Créditeurs et frais courus	18 007	(2 363)
Subventions et contributions reportées	(2 426)	39 202
Produits de programmation perçus d'avance	3 402	(10 845)
	19 269	19 339
	17 912	19 106
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des dépôts à terme	(404)	(397)
Variation nette du Fonds Retraite en Action	(348)	(297)
	(752)	(694)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	17 160	18 412
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	70 967	52 555
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	88 127 \$	70 967 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Retraite en Action est un organisme sans but lucratif, francophone, basé à Ottawa, qui mise sur l'implication de ses membres pour offrir un programme d'activités aux retraités de la région de la capitale nationale, afin de favoriser leur mieux-être. L'organisme est incorporé sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. L'organisme est exonéré d'impôt sur le revenu.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

##### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

##### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de cotisations, de cartes de membres, d'inscription aux activités de programmation, de commandites, de jeux questionnaires et de tournoi de golf sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

##### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

##### Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Les autres apports reçus sous forme de services sont évalués à la juste valeur estimative convenue entre les parties et sont inscrits à titre de produits reçus sous forme de services s'ils sont utilisés dans le cadre des opérations courantes de l'organisme et qu'ils auraient dû être achetés à défaut d'un apport. Un montant équivalent à l'apport reçu sous forme de service est par la suite inscrit en charge sous la rubrique pertinente.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et du Fonds Retraite en Action - Fondation franco-ontarienne.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

# RETRAITE EN ACTION

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

9

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

#### Ventilation des charges

L'organisme ventile une partie de ses coûts liés au personnel selon des clés de répartition qu'il juge adaptées à chaque type de charge qu'il utilise. Une partie des salaires et avantages sociaux sont répartis aux programmes selon le budget approuvé de l'entente de subvention et/ou contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de l'organisme pour chaque programme.

### 3. CONTRIBUTION EN NATURE

Les produits présentés à l'état des résultats comprennent un montant de 57 837 \$ (2018 : 58 558 \$) représentant la juste valeur de l'apport en nature reconnu par le Patro d'Ottawa, gestionnaire des salles appartenant à la Ville d'Ottawa, pour la location desdites salles.

### 4. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes à recevoir	6 628 \$	- \$
Taxes à la consommation à recevoir	-	7 956
	6 628 \$	7 956 \$

### 5. AFFECTATION INTERNE

Le Fonds Retraite en Action vise à accumuler des dons qui seront utilisés afin de garantir la viabilité financière de l'organisme en cas de perte de subventions. Les sommes ont été confiées à la Fondation franco-ontarienne qui s'occupe d'effectuer la gestion du fonds. Les intérêts générés annuellement sont réinvestis dans le fonds.

# RETRAITE EN ACTION

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

10

### 6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Créditeurs et frais courus	10 010 \$	10 156 \$
Salaires à payer	5 654	-
Sommes à remettre à l'État	2 697	-
Taxes à la consommation à payer	9 802	-
	<b>28 163 \$</b>	10 156 \$

### 7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

La variation des subventions reportées au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2019	2018
Solde au début	39 202 \$	- \$
Plus: montant octroyé au cours de l'exercice	123 600	61 800
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(126 026)	(22 598)
Solde à la fin	<b>36 776 \$</b>	39 202 \$

Les subventions reportées proviennent de la Fondation Trillium de l'Ontario et serviront à défrayer des charges qui seront engagées au cours du prochain exercice.

### 8. VENTILATION DES CHARGES

Des coûts directs liés au personnel ont été ventilés au projet d'expansion dans l'Ouest de la ville d'Ottawa de la manière suivante :

	2019	2018
Projet d'expansion dans l'Ouest de la ville d'Ottawa	<b>91 419 \$</b>	16 362 \$

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

#### 10. ÉVENTUALITÉS

##### **Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.